

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

ABONNEMENT.
Pour l'année.... 12s-6d.
six mois... 6s-3d.
(payable d'avance.)
non compris les frais de
Poste.

Pour ceux qui ne se conforment pas à cette condition l'abonnement sera de 15s. payable par semestre. Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant la fin du semestre, et de payer ce qu'ils doivent.

A Montréal, on s'abonne chez E. R. Fabre, ecr, 3, rue St. Vincent.

L'AMI DE LA RELIGION

ET

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, LITTÉRAIRE, POLITIQUE ET DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR Stanislas Drapeau, IMPRIMEUR-PROPRIÉTAIRE.

PRIX DES ANNONCES.
Six lignes et au-dessous..... 2s-6d.
Dix lignes et au-dessous..... 3s-3d.
Chaque insertion subséquente, le quart du prix.
Au-dessus de dix lignes 4d. la ligne.
Les annonces non accompagnées d'ordre seront publiées jusqu'à avis contraire.
Les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, franc de port, à STANISLAS DRAPEAU et C^{ie}, Rue Ste. Famille, cité No. 14.

BUREAU DU JOURNAL }
Côte De Léry, No. 14. }

Québec, Lundi, 28 Aout, 1848.

BUREAU DU JOURNAL }
Côte De Léry No. 14. }

PHILOSOPHIE.

La liberté des peuples n'est que dans le Christianisme.

Il n'est rien de plus grand et de plus auguste sur la terre que de vivre sous une liberté à la fois respectable et solide. Certainement une liberté glorieusement fondée sur les principes immortels de la morale, ne peut qu'accroître et ennoblir la grandeur des empires. Mais d'où sort-elle cette liberté précieuse et nécessaire à laquelle tous les hommes devaient aspirer? N'est-ce pas de la vertu? et n'est-on pas libre, au suprême degré, lorsque chacun peut se livrer à la pratique des bonnes œuvres? lorsqu'on peut travailler avec une généreuse ardeur pour le bien de l'humanité? et qu'on se soumet aux lois, parce qu'on sait que sans elles l'ordre ne pourrait exister? La religion seule enfante toutes les vertus, et une liberté sagement réglée est une vertu éminente pour les nations, car c'est ce qui constitue leur majesté; et elle est la source d'une gloire plus durable que celle qu'on recueille dans les combats.

Si vous voulez perfectionner l'humanité dans sa partie faible, si vous voulez qu'il y ait moins de malheureux, il faut que toutes les sociétés concourent à étendre le règne de la paix, et qu'elles travaillent sérieusement pour l'amour de la vraie liberté. Loin de nous, loin de nous ces lois dangereuses et funestes qui promettent en vain le bonheur et la paix. Non, jamais, ô lois impies! vous n'entrerez dans ces cœurs généreux; jamais, parmi les catholiques, vous ne trouverez de sincères partisans. Fuyez loin de notre patrie; allez porter ailleurs vos ravages et vos désastres, et laissez-nous jouir de cette sainte liberté que donne notre divine religion. O rois! ô princes! n'insistez-vous contre elles: si vous êtes grands, combattez-les avec cette ardeur qu'enfante la véritable gloire; et si vous êtes justes, préservez les peuples de leurs funestes effets. Rassemblez-vous, puissances du siècle; marchez vers la colline mystérieuse et sacrée où le Sauveur

expira pour vous, et sachez que c'est aux pieds de la croix que vous puiserez les plus nobles pensées de prospérité, et les plus glorieux enseignements qui puissent être présentés aux plus sages gouvernements. Gloire aux nations qui savent ainsi se procurer la liberté! leur grandeur apparaîtra brillante et sublime dans la majesté des siècles. Les empires ainsi établis, seront comme ces arbres majestueux qui régissent sur ceux qui les environnent et qui leur communiquent la fécondité et la vie. Si la sagesse a présidé à leurs lois, si l'équité gouverne leurs actions, si la justice est le règle inviolable de leurs plus beaux actes, ils marchent dans la route resplendissante et sublime des vertus, et ils vivront sous l'éclatante lumière du divin Soleil qui brille au plus haut des cieux et qui, dans son incommensurable éternité, resplendit dans toute sa force pour les nations du monde.

Lorsqu'on est plongé dans les ténèbres, l'on s'imagine qu'il n'existe aucun soleil de clarté; l'on pose des doutes sur tout, même sur la vérité éternelle; et l'erreur, qui est la dévastation des Etats et le fléau des sociétés, pénètre dans tous les corps d'un empire pour y exercer ses désastres, comme ce serpent qui, caché sous les fleurs, se glisse autour de vous et vous accable d'un coup mortel par sa liqueur empoisonnée. Voyez-vous la religion, rayonnante de lumière, brillante sous l'immortelle auréole des plus sublimes vertus, répandant sur le vaste horizon du monde les rayons purs de sa céleste morale? Plus éclatante que les cieux, elle revêt la terre de son vêtement de pureté; plus puissante que les rois, elle change en un avenir heureux les destinées du genre humain; plus grande que les conquérants, elle s'annonce comme la libératrice des nations; et plus éternelle que les siècles, elle préside aux temps. Son trône est dans les cieux, et la terre est son sanctuaire. Elle a la parole divine qui est le pain de la vie des hommes; elle est cette fontaine sacrée où tous les peuples viendront se purifier; elle est cet arbre majestueux sous l'ombre duquel se

reposeront les générations. Gloire aux puissances du siècle qui se consacreront à elle! car elle soutiendra les collines du monde. Qui connaît les trésors de sa sagesse méritera d'entrer dans les cieux; qui pratiquera ses vertus jouira du bonheur céleste dans les grandeurs de la félicité divine. Les crimes du genre humain nous ont donc appris que sans elle il n'y avait point de vertu, et que toutes les qualités des hommes, quelque brillantes qu'elles soient, ne sont qu'une belle vanité.

Connaissez, ô peuples! les vrais biens, les solides richesses qui conduisent à un empire éternel. Voyez cet aigle qui règne sur les sept collines: la lumière brille dans ses yeux, et dans son vol sublime il appelle les nations. Les princes le suivront et la terre verra les puissances solidement affermisses. Tous nous marchons avec les temps vers l'éternité; nos œuvres nous suivent, et celui qui n'a pas connu la sagesse, n'a pas senti les bienfaits de la miséricorde éternelle, qui est la protection de l'âme fervente et pure. Qu'est-ce que le monde sans une religion vraie émanée de Dieu même? Il est comme un abîme où tout est dans le désordre, où le vice est considéré un bien, où le mal est en honneur. Jusqu'à quand les peuples fermeront-ils les yeux à la vérité? sera-ce en vain qu'elle frappera à leurs cœurs! Mais, s'il est une grandeur sur la terre dans laquelle les nations puissent voir leurs plus éclatants triomphes, n'est-ce pas celle qui vient de la vérité? Car elle s'harmonise merveilleusement avec les justes actions; et n'est-ce pas ensuite la religion qui lui donne cette force supérieure et cette autorité éminente qui imprime le respect? Sachons que notre plus glorieuse destinée n'est pas dans cette vie; mais elle est au delà des temps.

Charles-Stanislas DELAHAYE.

PENSEES, MAXIMES, REFLEXIONS ET PARADOXES.

La vérité est un trésor qu'on centuple en le produisant.—(L'abbé de Boulogne.)

La vraie grandeur d'âme consiste à avoir le courage de ses principes, non contre les autres, mais contre soi-même.—(Dr Bonald.)

FEUILLETON LITTÉRAIRE.

LES TROIS CASCADES.

On a l'œuvre on connaît l'ouvrier.
PROVERBE EN TROIS ÉPOQUES.

1829.

Le Bureau du CONSTITUTIONNEL.

Candide. Pardon, monsieur ; n'est-ce pas ici le bureau du *Constitutionnel* ?

Le Constitutionnel. C'est selon, monsieur.... Pour quelle affaire ?

Candide. Ce serait pour un petit abonnement de trois mois que je désirerais prendre....

Le Constitutionnel. Ah ! très-bien !... Ce n'est pas ici, monsieur.... Pour prendre un abonnement, il faut que vous ayez la bonté de prendre la queue....

Candide. Quelle queue ?

Le Constitutionnel. Là-bas, dans la rue... Voyez-vous tous ces dignes citoyens qui attendent leur tour ? eh bien ! veuillez vous mettre à leur suite, et vous attendrez également le vôtre.

Candide. Mais, monsieur, je cours le risque d'attendre jusqu'à demain !

Le Constitutionnel. Que voulez-vous, monsieur, est-ce ma faute si je suis fureur, si je ne puis suffire aux demandes d'abonnements.

Candide. Ce n'est pas là ce que je veux dire.

Le Constitutionnel. Est-ce ma faute si la France entière ne voit son salut que dans le triomphe de nos hommes et de nos principes ?....

Candide. Comment donc ? il ne saurait être ailleurs.

Le Constitutionnel. Vous êtes trop honnête.... J'ose prétendre, en effet, que tant que les uns et les autres n'auront pas prévalu, cette pauvre France n'aura jamais la vérité du gouvernement représentatif.

Candide. C'est évident... Vous voulez la charte, toute la charte, rien que la charte...

Le Constitutionnel. Pas autre chose, je vous prie de le croire... Et la preuve... (Il ouvre sa tabatière *Touquet*.) En usez-vous ?

Candide (prenant une prise de tabac). Soyez persuadé, monsieur, que nul ne prise mieux que moi vos excellents principes.... (Il étérne.)

Le Constitutionnel. Que l'Étre-Suprême vous bénisse ! Ah ! monsieur, quelle rude tâche je me suis imposée ! Que de réformes à faire ! que d'abus à détruire ! sans compter ces brigands de jésuites, qui ne me laissent de repos ni jour ni nuit !

Candide. Ah ! oui, les jésuites... voilà notre grande plaie sociale !

Le Constitutionnel. Une véritable lèpre monsieur... Et ce qu'il y a d'extraordinaire,

c'est que sans moi, peut-être, personne ne se douterait de ses affreux ravages.

Candide. Ma foi j'en conviens... Je sais à merveille, pour ma part, puisque vous le dites tous les jours, que les jésuites font le malheur de la France ; mais, le diable m'emporte, si à moi tout seul, je m'en serais douté.

Le Constitutionnel. Comment, vous n'aviez jamais senti le contre-coup de leur infernale puissance ?

Candide. C'est possible que je l'aie senti ; mais, franchement, je ne m'en suis pas encore aperçu.

Le Constitutionnel. Heureux mortel ! Eh bien ! moi, monsieur, je m'en aperçois tous les jours.... Voyez plutôt ces malheureux qui font queue à la porte de mes bureaux. Eh bien ! c'est parce qu'ils sont tous plus ou moins victimes des jésuites qu'ils viennent m'apporter le prix de leur abonnement.

Candide. Permettez donc... A ce compte il me semble que vous n'avez pas trop à vous plaindre des disciples de Loyola.

Le Constitutionnel. Mais au contraire..., mes griefs ne font qu'augmenter de jour en jour, car plus je me plains d'eux, plus ils me font gagner d'argent.... Ah ! les scélérats !

Candide. Les gueusards !... Du reste, ils ne vous ont pas fait d'autre mal ?

Le Constitutionnel. Non, Dieu merci..., ils ne m'ont valu personnellement que trente mille abonnés, voilà tout....

Candide. Lesquels, multipliés par quatre-vingt francs, ne donnent, je crois, que deux millions quatre cent mille francs ?

Le Constitutionnel. A peu près... Mais qu'est-ce que cela auprès de tout ce que ces misérables coûtent à notre malheureux pays !

Candide. Quoi donc ?

Le Constitutionnel. Quand ce ne serait que le budget !... Croyez-vous, par exemple, que si les jésuites disparaissaient du pouvoir et faisaient place à nos illustres amis, la France aurait à supporter le poids écrasant d'un énorme budget de neuf cent cinquante millions, tel que celui qu'on lui présente cette année ?

Candide. Je crois bien ! Comme vous mettriez tout de suite bon ordre à cet affreux gaspillage !

Le Constitutionnel. C'est-à-dire, monsieur, que je diminuerais de moitié, sans coup férir, toutes les charges publiques...

Candide. Il n'y a vraiment que vos amis les libéraux pour rétablir un peu d'ordre dans nos finances.

Le Constitutionnel. Ah ! dam ! ce ne sont pas des tripoteurs d'affaires comme les *Roy*, les *Chabrol* et les *Villèle*....

Candide. Il ne faut que les écouter pour en faire la différence.

Le Constitutionnel. Et puis, comme ces estimables citoyens entendent toutes les questions d'honneur, de gloire et de dignité nationale !

Candide. Oh ! le fait est qu'ils sont admirables sur ce chapitre-là.

Le Constitutionnel. Si vous saviez combien ils souffrent des indignes traités de 1815 ! Dieu ! s'il leur était donné d'arriver aux affaires, avec quel magnifique courage ils les mettraient aussitôt en pièces !

Candide. Les affaires ?...

Le Constitutionnel. Non, ces infâmes traités....

Candide. Ah ! très-bien.... Mais, mon Dieu, que vos illustres amis se hâtent donc, monsieur, d'arriver au pouvoir ; il y a vraiment urgence. Eux seuls peuvent faire fleurir les arts, le commerce et l'industrie, et en même temps replacer la France à la tête des nations.

Le Constitutionnel. Et la liberté, dont vous ne dites rien ? Savez-vous ce qu'ils sont capables de faire pour elle ?

Candide. Des phénomènes, je n'en doute pas... Aussi, monsieur, ce sera un bien beau jour pour moi, et j'ajouterais pour tous les bons citoyens, que celui où la France aura le bonheur de vous voir présider à ses destinées, en compagnie de vos illustres amis, les grands libéraux de la gauche !

Le Constitutionnel. Vous êtes trop bon, monsieur... notre tâche, du reste, sera bien facile ; nous n'aurons qu'à mettre en pratique les superbes théories que nous prêchons chaque jour.

Candide. C'est cela même... et il n'y a pas de danger que vous tombiez ainsi dans les abus que vous ne cessez de combattre avec tant de patriotisme et de talent.

Le Constitutionnel. Oh ! pas le moindre. Nous autres libéraux, nous ne sommes pas de ceux qui transigent avec les principes... quand la France nous aura vus à l'œuvre...

Candide. Oh ! de grâce, mettez-vous y donc tout de suite !

Le Constitutionnel. Encore un peu de patience, mon cher monsieur.... mais soyez tranquille, vous ne perdrez rien pour attendre.... En attendant, je vais recevoir moi-même, si vous le voulez bien, le prix de votre abonnement.

Candide. Que de bontés !

Le Constitutionnel. Ayez celle de me donner votre adresse, s'il vous plaît ?

Candide. Nicolas Candide, rentier, propriétaire....

Le Constitutionnel. Voilà deux belles qualités que vous avez là, monsieur ; le jour où mes amis et moi nous arriverons au pouvoir, elles seront bien plus belles, je vous en réponds !

Candide. C'est bien ce que j'espère, monsieur.

Le Constitutionnel. D'abord, vos propriétés se trouveront dégrèevées, par le fait, d'une bonne partie de leurs impôts, et quant à vos rentes, elles éprouveront successivement une hausse fabuleuse.

Candide. En vérité, monsieur ?

Le Constitutionnel. C'est positif : les jésuites ne seront plus là.

Candide. Mon Dieu, renvoyez-les donc bien vite !...

Le Constitutionnel. Et puis, un autre agrément : vous ne serez pas obligé de produire un billet de confession pour toucher vos semestres.

Candide. Permettez, on ne m'en a jamais demandé.

Le Constitutionnel. C'est possible ; mais le parti prêtre, qui règne et gouverne, vous en demandera bientôt, je vous en prévient.

Candide. Par exemple !

Le Constitutionnel. Je puis même vous affirmer qu'avant peu les boulangers recevront l'ordre de ne vendre du pain qu'aux citoyens munis d'un certificat de bonne vie et mœurs, délivré par le curé de leur paroisse.

Candide. Pas possible !

Le Constitutionnel. Oui, mon cher monsieur, voilà où nous conduit le parti prêtre.... Mais rassurez-vous, je suis là pour déjouer ses horribles complots !

Candide. Heureusement !... mon Dieu, que ferions-nous si nous n'avions pas le *Constitutionnel*.

Le Constitutionnel. Ce que la France deviendrait ! elle retomberait tout simplement dans la barbarie du moyen âge, voilà tout.... Nous disons, monsieur, que vous vous abonnez pour un an ?

Candide. J'avais dit pour trois mois.... Mais si vous aimez mieux un an, ça m'est égal.

Le Constitutionnel. Ah ! dans un an, s'il plaît à Dieu, tout sera bien changé :

Candide. Et le *Constitutionnel* aussi ?

Le Constitutionnel. Du tout... Nos principes resteront toujours les mêmes... Seulement, je serai peut-être en position de les appliquer, et c'est alors qu'on saura tout ce qu'ils valent !

Candide. Dieu vous entende, mon cher monsieur !

Le Constitutionnel. Allez, mon cher abonné, et préparez-vous à recueillir très-prochainement la glorieuse moisson que j'ai semée !

1825.

Le bureau du NATIONAL.

Candide. Pardon, monsieur, est-ce qu'on s'abonne au *National* ?

Le National. Oui, monsieur.... Votre nom ?

Candide. Ah ! c'est un peu plus com-

mode qu'au *Constitutionnel*.... On ne fait pas la queue ici...

Le National. Veuillez ne pas me confondre, citoyen... Le *National* je vous prie de le croire, ne fait la queue à personne.

Candide. Je le sais bien ! Vous n'êtes pas comme ce vieux blagueur de *Constitutionnel* qui depuis six ans veut me faire prendre des vessies pour des lanternes.

Le National. Il en est bien capable !

Candide. J'ai d'abord donné en plein dans sa lanterne magique.... Le farceur ! comme il se jouait de moi ! avec quel aplomb il me répétait tous les jours : " Attention, mon cher et fidèle abonné ; tu vas voir ce que tu n'a jamais vu ! Ceci te représente le gouvernement à bon marché ! Ceci représente la gloire ! Ceci te représente la liberté ! Ceci te représente...." Et pas du tout, j'avais beau ouvrir de grands yeux, budget monstre, la France à deux genoux devant l'Europe, et finalement les lois du 9 septembre de la présente année !... Or, vous avouerez, monsieur, qu'on ne peut se moquer plus audacieusement de la bonne foi d'un honnête abonné.

Le National. Sans doute, citoyen ; mais aussi pourquoi donnez-vous votre confiance à un escamoteur de libertés publiques tel que ce malheureux *Constitutionnel*.

Candide. Eh ! comment ne m'y serais-je pas laissé prendre ! Il me faisait de si belles promesses d'économie, de gloire et de liberté.

Le National. A la bonne heure ; Mais toutes ces belles promesses, c'est moi seul qui peux les tenir....

Candide. Oh ! je le vois bien maintenant !.... Vos Marrast, vos Bastide, vos Garnier-Pagès sont d'autres hommes, ma foi, que les Thiers, les Guizot et les Duchâtel !

Le National. Quelle différence ! parlez-moi de ceux-là ! Voilà des gens habiles ! voilà de grands citoyens ! Ah ! si jamais ils arrivent au pouvoir, que de grandes choses ils accompliront !

Candide. Mon Dieu, qu'ils y arrivent donc bien vite.... car, si je ne me trompe, monsieur, pour peu que l'ordre des choses actuel continue à fonctionner, la ruine du pays sera bientôt complète.

Le National. Cela saute aux yeux monsieur...., mais peut-il en être autrement avec les hommes du *Constitutionnel* !.... De véritables aventuriers qui ne songent, entre nous, qu'à dévorer le règne de Louis-Philippe, c'est-à-dire le règne d'un moment !

A continuer.

Extraits des Journaux français

Tous ceux qui nous lisent savent avec quelle sollicitude respectueuse nous suivons des yeux les événements de Rome. Des

correspondances régulières ; un dépouillement assidu des journaux romains nous ont permis de ne rien omettre de ce qui touche aux destinées d'une ville sur laquelle est fixé l'attention de l'univers. Toutefois au milieu des perplexités où nous jetaient les périls de ces derniers temps nous avons désiré nous entourer de lumières encore plus vives et plus sûres. Un homme qui connaît depuis longtemps l'Italie, qui compte des amis parmi les plus illustres auteurs des réformes italiennes, qui réunit à une rare sagacité les deux qualités les plus nécessaires pour juger ce pays, c'est-à-dire un attachement profond au catholicisme et une sincère passion pour la liberté, a bien voulu nous promettre son concours, afin d'éclairer de ses avis les convictions de l'*Ere nouvelle*. Ses premières informations confirment la plupart de nos jugements, comme nos lecteurs s'en convaincront par le fragment suivant :

" C'est un faible des italiens de s'élever contre tout ce qui imite la France ; et, dans leurs institutions politiques, on ne voit rien qui ne rappelle les lois et les mœurs françaises ; jusqu'aux crieurs de papiers publics, qui sont retentir les rues de Rome comme celle de Paris. L'aspect des deux conseils, qu'on nomme toujours les deux chambres, le langage des pairs et des députés, jusqu'aux places qu'ils prennent sur leurs bancs, selon les opinions qui les divisent, tout rappelle nos usages. Le ministère romain, comme le nôtre, est accusé de manquer d'initiative, et hors des chambres, on ne sent point son autorité.

" Cependant c'est ici, s'il en faut croire les Italiens, que se trouverait la plus parfaite image des gouvernements constitutionnels ; et à cet égard, leur raisonnement ne manque pas de force. Ici un souverain dont la personne est vraiment inviolable et sacrée, charge son ministère de rédiger un programme attaquant, contestable. C'est avec le ministère que les députés ont à s'entendre sans que le souverain sorte de la haute et sainte religion où le retiennent ses premiers devoirs. Il peut donc arriver qu'il y ait des dissentiments entre le ministère, qui veut surtout le progrès rapide des réformes, et le Pape, qui doit vouloir les réformes prudentes, charitables, pacifiques, sans qu'il y ait lieu, comme dans les autres pays constitutionnels, à une retraite immédiate des ministres.

" Il se trouve aujourd'hui que le pape en ne voulant pas que ses troupes franchissent le Pô, avait raison, même au point de vue politique et militaire. C'est ce que reconnaissent aujourd'hui les plus sensés. Tout ce qu'on pouvait attendre d'un petit état de 3 millions d'hommes, dont les campagnards ne ressentent ni l'horreur de l'oppression étrangère, ni l'enthousiasme de la nationali-

ité renaisante, était de se tenir sur la défensive, et de faire respecter sa frontière. Que chacun en eût fait autant, que la Lombardie et la Vénétie eussent mis en campagne leurs contingents, avec l'armée piémontaise pour avant-garde, on eût évité les échecs de Vicence, Padoue, Trévise. Le gouvernement pontifical a fait pour la cause de l'indépendance plus qu'on n'avait droit d'attendre, puisqu'il y a engagé près de 20,000 hommes, et à peu près la totalité de ses troupes régulières. On parle maintenant de levées nouvelles; mais il faut y renoncer comme à une mesure impossible. Un homme du peuple disait, avec un sens tout romain: "Ils parlent de levées forcées; mais pour lever une armée, il faut une armée." Ces bruits entretiennent les mécontentements. Il y a quelques jours 300 Transtévérins se sont présentés à un homme grave, le priant de leur rédiger une supplique au pape." afin qu'il les autorisât à traiter les partisans de M. Mamiani comme ils le méritent."

"Ce flot populaire a besoin de s'agiter ainsi en sens opposé. Mais dans tous les pays il y a des bons esprits qui voient toujours dans la personne de Pie IX, le plus sage, comme le plus saint des hommes!"

(Ere Nouvelle.)

Travaux des Commissions.

Commission du travail.—Colonies agricoles.—Le comité du travail a entendu hier M. l'abbé Raymond dans les développements qu'il a donnés sur son projet de colonies agricoles pour les enfants trouvés, orphelins pauvres, ou jeunes détenus acquittés en vertu de l'article 66 du code pénal et jeunes libérés. M. l'abbé Raymond se propose de fonder une association nationale, agricole et industrielle, pour recueillir ces diverses catégories d'individus et leur donner l'éducation professionnelle, intellectuelle et morale qui ne leur est pas suffisamment garantie dans l'état actuel; il réclame à cet effet le concours des capitalistes, de la charité privée et de l'Etat. Il suppose qu'avec ce triple concours, et sans imposer de nouvelles charges à l'Etat, puisqu'il réclame seulement en faveur de l'association qu'il dirige les sommes portées au budget de l'Etat et des départements en faveur des enfants trouvés et des jeunes détenus, il pourra fonder sur toute l'étendue du territoire quatorze cent quarante-huit institutions agricoles, soit quatre par arrondissement.

La pensée de M. l'abbé Raymond qui s'inspire des sentiments d'une philanthropie éclairée, était de nature à toucher profondément le comité qui, prenant en considération son projet, en a confié l'examen spécial à M. Waldeck-Rousseau, et aux

membres de la sous-commission, qui doit se transporter à Mettray, pour l'étude des diverses questions qui se rattachent à la fondation des colonies agricoles.

Travaux publics. Habitations économiques et sanitaires.—Le comité des travaux publics a examiné un projet de construction d'habitations économiques pour les nombreuses familles d'ouvriers que la démolition des vieux quartiers de Paris priverait de logements à bon marché. Après avoir entendu les explications de M. Kerizouet, ingénieur, auteur du projet, le comité, frappé des avantages nombreux qu'offrirait ces habitations aux familles peu aisées, a nommé pour lui faire un rapport MM. Verpilloux, président, Bourdon, secrétaire, et Victor Lefranc.

Instruction primaire.—La commission de l'instruction primaire a consacré une séance de plus de trois heures à la discussion du principe de l'obligation et du principe de la gratuité de l'instruction primaire. Le principe de l'obligation n'a rencontré pour adversaires que MM. Sauvaire-Barthélemy et Charencey. MM. Gavaret, Boulay (de la Meurthe), Rouher, Jules Simon, Wolowski, Sarrut, Lagarde et Conti ont énergiquement défendu le principe d'enseignement obligatoire, mais ils ont été divisés sur la question de gratuité.

La plupart veulent que l'enseignement soit gratuit pour tous ceux qui seront hors d'état de le payer; mais ils n'entendent pas, en vertu du principe de l'égalité, dispenser les hommes en mesure de verser leur rétribution, de contribuer ainsi à alléger la charge qui en résultera pour le Trésor.

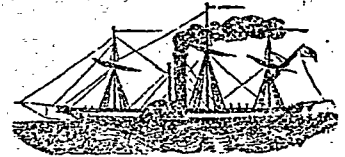
M. Sauvaire-Barthélemy avait prétendu que le principe d'obligation pouvait être adopté en Prusse, pays du despotisme, mais qu'il ne saurait être admis dans un pays de liberté. M. Wolowski lui a répondu que ce principe était pratiqué dans un pays voisin de la France, où la liberté est traditionnelle, et où le principe républicain domine sans partage, en Suisse. C'est surtout dans les pays libres où tous les citoyens doivent prendre part à la gestion des affaires publiques que l'intérêt de l'Etat commande qu'il soit mis à l'abri de l'ignorance qui pourrait vicier tous les ressorts d'un pareil gouvernement.

Un des hommes qui ont poussé la France vers les extrémités qu'elle a traversées, disait que le travail était un frein. S'il doit y avoir un frein pour les populations modernes, il ne peut se rencontrer que dans la pensée, dans la culture de l'intelligence, et, sous ce rapport, l'enseignement primaire acquiert une importance politique.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

QUÉBEC, 28 AOUT 1848.

Dépêche Télégraphique.



Arrivée du Britannia.

NOUVELLES D'EUROPE.

JUSQU'AU 12 AOUT.

New-York, 26 août 1848.

Le Steamer *Britannia* est arrivé ce matin à Boston avec des nouvelles d'Europe d'une semaine plus récentes.

Irlande.—Les affaires n'ont éprouvé aucun changement important; néanmoins la probabilité d'une insurrection sérieuse diminue chaque jour.

W. S. O'BRIEN a été arrêté samedi dernier à la station du chemin de fer de Thurleswell au moment où il prenait un billet pour Limerick, où il avait l'intention dit-on de chercher un refuge parmi ses amis. Aussitôt après son arrestation, il a été conduit à Bridewell et subséquemment à Dublin où il a été logé dans la prison de Kilmainham. On dit qu'il a avoué que son entreprise était manquée et qu'il avait été engagé à quitter sa retraite dans les montagnes, parce que plus il s'éloignait, plus le peuple craignait de l'accompagner. O'Brien paraît être gai; son épouse a la permission de le visiter ainsi que ses amis, mais en présence des autorités de la prison. Il ne paraît pas qu'il y ait eu de troubles sérieux depuis le départ du *Cambria*, et suivant les papiers anglais, il est presque impossible qu'il en éclate tant que le gouvernement conservera son attitude actuelle en Irlande.

Richard O'Gorman a été arrêté par les gardes-côtes en essayant de se sauver après avoir traversé le canal dans un bateau découvert.

Des arrestations nombreuses continuent. Meagher s'est sauvé dans un vaisseau américain en trompant la police auprès de laquelle il s'est fait passer pour un grand voyageur de Jersey à Clare. Un steamer a été envoyé à la poursuite de ce vaisseau.

France.—Le principal objet de l'attention des parisiens est l'état du nord de l'Italie. De nombreuses réunions diplomatiques ont eu lieu à Paris; et Lord Palmerston, dans la chambre des Lords, a déclaré

que le gouvernement de sa majesté est profondément convaincu de l'importance qu'il y a de mettre promptement fin à cette guerre malheureuse; et il n'ajoute, "je suis en état de pouvoir dire quoique je n'aie pas le droit de parler pour un autre gouvernement, même d'assurer à cette chambre, que ce désir est également partagé par le gouvernement français.

Les derniers journaux de Paris sont entièrement remplis des affaires de l'Italie.

2,000 insurgés ont été condamnés à la déportation et dirigés sur Brest et L'Orient où ils attendent que le lieu de leur bannissement ait été fixé par le gouvernement. Il est probable qu'on permettra à leurs familles de les suivre.

Le 5 on a essayé d'assassiner M. Thiers. Heureusement cette criminelle tentative n'a pas réussi et la balle qui lui était destinée a frappé une jeune fille assise sous une porte cochère opposée.

Le décret supprimant les 12 journaux radicaux, a été rappelé.

Prusse.—Berlin est toujours le théâtre des cabales et de l'excitation politique. Le peuple est, pour le moment, occupé de la reprise des hostilités avec le Danemark. On ne connaît pas encore au juste qu'elle position prendra la Prusse dans le plan du gouvernement récemment organisé pour l'Allemagne.

Les dernières nouvelles de Vienne sont que l'empereur d'Autriche a résigné; mais on n'y ajoute aucune foi.

Toute la partie Est de l'Europe, paraît être plus ou moins attaquée par le choléra. Quatre cas ont eu lieu à Berlin et ont été suivis de la mort.

Prix des Céréales. LONDRES. Farine. 2s. à 2s. LIVERPOOL. 29s. à 30s.

Jamaïque.—New-York, 26 août.—Des lettres de la Jamaïque, du 5 du courant, disent que la plus grande partie de la population est ruinée; la famine s'avance à grand pas. Le commerce est arrêté; en un mot les habitants de cette île regardent l'avenir avec défiance, et inquiétude. La Banque des Planteurs, à Kingston, a cessé ses paiements.

Mexique.—La révolution a été réprimée. Herrera, le président devient de jour en jour plus populaire. Des perquisitions sévères sont faites pour l'arrestation de Paradés que l'on croit caché à Mexico. Les sauvages continuent leurs déprédations sur la frontière.

Madame Anna Bishop.—Nous avons eu le bonheur d'assister samedi dernier au concert donné par Madame A. Bishop, M. Bochsajou et Signor Valtellina. Jamais nous n'avons entendu de voix égale à celle de madame Bishop, pour l'étendue, la sonorité, la pureté, la puissance, la flexibilité et le moelleux: elle semble se jouer de toutes les difficultés. Nous avions lu les éloges donnés à la célèbre cantatrice par les journaux de l'Europe et de l'Amérique, et nous avons franchement que ces journaux

n'ont fait que rendre à madame Bishop la justice que lui méritent la perfection, la beauté et la souplesse de son chant.

Il n'est pas nécessaire d'ajouter que la célèbre artiste a été vivement applaudie dans tous les morceaux qu'elle a exécutés et surtout dans "Robert, toi que j'aime," de Robert le Riabie et "je suis la bayadère" airs tirés du répertoire musical français; Enfin nous dirons à quiconque désire connaître ce que peut produire la voix humaine: allez entendre madame A. Bishop, et vous reviendrez convaincu qu'une voix comme celle de madame Bishop l'emporte sur tous les instruments de musique quels qu'ils soient.

Signor VALTELLINA possède une voix de basse très éminente; il chante avec beaucoup de pureté, de goût; et sa voix d'une gravité remarquable, est cependant douce et agréable.

M. BOCHSAJOU la harpe avec une perfection vraiment étonnante et cet instrument que nous avons entendu assez souvent et qui nous a toujours paru offrir peu de ressources au génie, prend sous les doigts de M. Bochsajou, de la chaleur, de l'âme, du sentiment, et produit les sons les plus suaves, les plus purs et les plus mélodieux.

Ce soir, madame Bishop et les artistes qui l'accompagnent donnent leur dernier concert. A en juger par le programme, ce concert sera encore plus charmant que le premier, par le choix des morceaux parmi lesquels se rencontrent des duos qui seront chantés par madame Bishop et signor Valtellina. Nous espérons que tous les dilettanti de notre cité s'empresseront de profiter encore une fois de l'occasion d'entendre ces célèbres artistes.

Hier, vers une heure du matin, le feu se déclara dans le magasin de M. D. Morissette, épicier, rue et faubourg St. Jean, mais heureusement la pompe des *Volontaires*, "la Canadienne," arriva à temps pour maîtriser l'incendie.

La recette nette fait par les dames du bazar de St. Roch, se monte à £187, somme assez ronde vu le pauvre état des affaires.

Chemin de Fer.—Nous voyons par les journaux anglais de Montréal, qu'une compagnie s'est formée sous le nom de: "Compagnie de la Grande jonction du Rail-Road de St. Laurent et de l'Otawa." Elle donne avis en même temps qu'elle s'adressera à la prochaine session de la Législature, pour obtenir une charte, pour construire une ligne de rail-road de Lachine à la ville de Prescott.

Emigrés.—Le nombre des Emigrés embarqués dans les différents ports du Royaume Uni, pour le Canada, déjà arrivés depuis le printemps, se monte à 18,782.

Incendies.—La maison du Dr. CYRUS, à Vaudreuil, district de Montréal, est devenue la proie des flammes dans la nuit de Dimanche, le 20 du courant. M. Cyrus et sa famille, n'eurent que le temps de se précipiter hors de la maison que le feu réduisit aussitôt l'édifice en un brasier ardent.

Nous sommes heureux d'apprendre que les *Mélanges Religieux*, des bureaux desquels nous avons annoncée la destruction dans notre dernière feuille, vont paraître prochainement. Voici ce que nous lisons dans un *Extrait des Mélanges*, que nous avons reçu hier:—

INCENDIE DE NOS BUREAUX.

Hier soir, vers huit heures, le feu s'est déclaré dans l'étage supérieur du Bureau des *Mélanges Religieux*, et l'a consumé en grande partie. Tout le matériel, les papiers, etc., ont dû être sortis de l'établissement. Nous devons reconnaître ici l'activité et l'énergie qu'ont montré les corps de pompiers qui s'étaient rendus sur le lieu du sinistre, et qui ont si puissamment contribué à épargner une grande partie de la bâtisse, qui n'était assurée que pour la faible somme de £600 à l'Alliance. Nous manquons encore à la reconnaissance en ne donnant pas un mot de louange au Dr. D'Amour, qui a montré en cette occasion un si grand sang froid et une si grande intrépidité. Que dirons-nous des compagnons imprimeurs? qu'ils savent secourir leurs confrères et prêter leur assistance à ceux qui souffrent. Nous ne devons pas non plus oublier de citer le nom de M. Génant. Nous leur offrons à tous nos plus sincères remerciements pour l'aide qu'ils nous ont portée. Nous devons encore citer spécialement M. Bertrand, le chef d'atelier de la *Revue Canadienne*: M. Charpentier, des bureaux de la *Minerve*, et M. Pinguet, de l'établissement de MM. Lovell et Gibson, et MM. Trudelle, de Montigny, et plusieurs autres dont nous ne connaissons pas les noms.

Les dommages faits à la bâtisse sont considérables, ils seront néanmoins couverts par l'assurance. Quant au matériel de l'imprimerie nous regrettons de dire que rien n'était assuré; une partie a été sauvée, mais dans un état pitoyable; la perte est assez considérable.

Quant à nous, nous perdons le numéro du *Journal d'Agriculture* pour le mois d'août qui était à peu près terminé, et un certain nombre de volumes dont quelques uns cependant devront se retrouver.

Le feu s'est déclaré, nous croyons, par le moyen de la cheminée. Quelques étincelles auront mis le feu aux poutres du plancher du haut, et l'auront ainsi communiqué à la couverture. C'est M. lo

Dr. Grénier qui a été un des premiers à s'apercevoir du feu ; il s'est élancé à l'évéché pour en donner avis, et nous regrettons d'avoir à dire que dans ce moment il s'est cassé un os du bras gauche. M. Cherrier, organiste de la Cathédrale, a reçu des effets sauvés de nos bureaux ; Mad. veuve Tessier et M. Déguise ont fait de même ; nous les en remercions bien. On nous apprend que M. Toussaint le Comte a puissamment contribué, avec les hommes sous ses ordres, à sauver la bâtisse et une partie du mobilier ; qu'il prenne part de nos remerciements que nous faisons.

Comme il est facile de se l'imaginer, nous nous trouvons obligé de suspendre pour quelques jours la publication des *Mélanges Religieux*. Nous espérons cependant pouvoir reprendre avant huit jours ; que nos lecteurs veuillent bien prendre patience.

Noyé.—Un homme employé a bord du Steamer *Highlander*, s'est noyé, mercredi dernier.

—Un enfant âgé de 6 ans, fils de James Bustard, s'est aussi noyé, dimanche, le 20 du courant, près d'un moulin, dans le township d'Ascot.

La *Gazette de Sherbrooke*, nous apprend qu'une jeune fille, âgée de 17 ans, a été perdue dans les bois, à environ deux lieues de la Rivière, près de Windsor. Elle était allée avec plusieurs autres enfants pour cueillir des fruits, et voulant s'en retourner à la maison par un chemin qui lui paraissait plus court, elle s'écarta de ses compagnes. Toutes les recherches qui ont été faites, ont été infructueuses.

Effets déplorable de la Boisson.—A Leith, un parti de quatre hommes, et cinq femmes, ayant passé la nuit à boire, s'embarquèrent le lendemain matin, vers 5 heures, pour aller faire une promenade sur l'eau ; ils étaient à environ un mille du rivage, lors qu'une querelle s'éleva parmi ses ivrognes, dont la suite fut de faire chavirer l'embarcation ; six personnes dont deux hommes et quatre femmes furent en cet état précipitées dans l'éternité !... Les trois autres furent sauvées par des bateaux qui vinrent à leur secours.

Meurtre.—Un nommé James Gray a été enfermé dans la prison de Glasgow, accusé d'avoir étranglé sa femme, pendant qu'ils étaient tous deux dans un état d'ivresse.—*Bristol Mercury*.

—Un crime épouvantable, a été tout récemment commis à la Nouvelle-Orléans. La femme d'un nommé William Bailey venait de mettre au monde une

filie, circonstance qui désappointa beaucoup son mari ; qui aurait désiré que ce fût un garçon.—Bailey sortit un instant après pour aller à un café, où il se fit servir du whiskey ; revenant un demi-heure après chez lui, le monstre entre dans l'appartement de sa femme, lui arrache son enfant et le jette avec violence sur le plancher, puis se met à battre la pauvre malade, l'enlève de son lit, la renverse et la foule sous ses pieds.—Alors la nourrice se sauve dans la rue et appelle les voisins, qui, accourant à ses cris, arrivent et trouvent Bailey continuant à assouvir sa rage sur le corps inanimé de sa victime, qu'il frappe encore à coups de pied.—Le misérable fut arrêté aussitôt et logé en prison, en attendant sa punition.—L'enfant, quoique précipité avec fureur, n'a pas reçu de blessure sérieuses, mais la malheureuse mère mourut environ une demi-heure après.—*Echo*.

Etats-Unis et Mexique.

Un journal de New-York termine ses réflexions sur la fin de la session du congrès par les paroles suivantes : " La campagne parlementaire est finie : " la campagne présidentielle commence. "—La session qui vient de se terminer a vu se terminer aussi pendant son existence le grand drame de la guerre du Mexique par le traité inter-républicain et elle a vu de plus arriver au sein de leur patrie, tous les braves qui étaient allés au Mexique pour illustrer les armes américains en domptant un ennemi supérieur en nombre, mais inférieur en mérite et en valeur militaire. Le congrès a terminé ses travaux par le bill d'organisation de l'Orégon. M. Polk a apposé sa signature à cette loi. Comme nous l'avons déjà fait remarquer ce bill n'autorise pas l'esclavage, c'est pourquoi M. Polk en le signant l'accepte comme ne préjugant rien, comme inoffensif en quelque sorte ; il le signe, parce que l'Orégon se trouvant au Nord de la ligne du 36° 30' de latitude, le principe du compromis du Missouri ne se trouve atteint en aucune manière. Si au contraire ce principe s'était trouvé attaqué, s'il s'était agi d'un territoire situé au sud de la ligne du compromis, M. Polk n'aurait point donné les mains à l'œuvre parlementaire, et il annonce fort nettement que, dans le cas où les bills futurs d'organisation de la Californie et du Nouveau-Mexique porteraient atteinte aux droits du Sud, on doit s'attendre d'avance à son veto.

A présent ce sont les remuements pour les élections présidentielles qui vont occuper les esprits de nos voisins, les membres du congrès se sont dispersés, M. Polk se prépare à prendre quelques jours de vacances en attendant, dit-on, que le peuple lui

donne, au mois de novembre, le droit de se reposer indéfiniment.

Le Mexique est, maintenant, complètement évacué par les troupes américaines, complètement livré à lui-même. C'est le 1er août que l'étendard des Etats-Unis a cessé de flotter sur les remparts de Vera-Cruz et de San Juan d'Ulloa et que le Mexique a vu partir, dans la personne du général Persiflor F. Smith, le dernier représentant de la conquête américaine. On pourrait croire que ce fut un jour de joie et pour les vainqueurs et pour les vaincus ; cependant les journaux disent que le drapeau mexicain a été froidement accueilli lorsque remontant lentement dans les airs, il remplaça les couleurs américaines sur ces murailles d'où la défaite l'avait si longtemps exilé. Sans doute, cette circonstance ravivait de pénibles souvenirs chez ce peuple dont l'amour propre et l'orgueil national ont été si grièvement blessés. Malgré le châtement qui vient de lui être infligé, il voit que ses conquérants n'ont pas renoncé à leurs espérances d'annexions, et par conséquent le Mexique n'a plus que périls au dedans, menaces au dehors et amertume partout. Assurément que l'administration du président Herrera n'a pas un avenir rassurant.

Le drapeau insurrectionnel arboré par Parédès n'est point encore abattu ; mais l'homme le plus à craindre, celui dont le passé est revêtu du plus grand prestige n'existe plus, le père Jaranta est mort. Il était au nombre des prisonniers et comme chef des guerrillas, ni prières, ni menaces n'ont pu le sauver. Le général Minon, dont l'oncle tombé aux mains de Parédès, pouvait devenir un sanglant otage, a néanmoins commandé lui-même l'exécution Parédès, maintenant seul à la tête du soulèvement, succombera probablement sous le fardeau. Il a été forcé d'abandonner Guanajuato dont les avant-postes feus avaient été emportés par les troupes du gouvernement. Bustamente et Minon sont entrés sans coup férir dans le chef-lieu de la rébellion, dont le principal acteur est désormais un fugitif bien plus qu'un chef de parti.

Cependant la faction de Parédès est à peine à demi vaincue et l'insubordination éclate sur un autre point. On dit que des étrangers, les déserteurs de l'armée américaine sous les ordres de Riley, arborent le drapeau de la révolte.

On croit que Santa-Anna est pour quelque chose là-dessous.—Le Mexique est aussi menacé du côté du Rio-Grande—On parle d'annexion de ce côté. On assure que le général Shields refuse le gouvernement de l'Orégon auquel l'avait appelé le président, et ce refus n'a d'autre motif, dit-on, que le désir de surveiller

lui-même les préparatifs de cette expédition. Du reste, il faut attendre l'avenir, le dénouement, pour avoir la vérité de ce que la providence prépare au Mexique.

(Minerve.)

Nous désirons attirer l'attention de nos lecteurs de la campagne sur l'excellent article qui suit et que nous reproduisons de la *Minerve*; c'est un remède à une coutume qu'on suit malheureusement avec trop de constance chez nos cultivateurs.

A MESSIEURS LES CURÉS DES CAMPAGNES.

Voici le temps de la moisson. Il est un grand service que vous pouvez rendre au pays, à vos paroissiens et à vous-même. Il est une pratique dans le Bas-Canada, qui tous les ans détruit près de la moitié de la récolte et néanmoins qui continue toujours, celle de faire *javeler* les grains. Rien ne peut être plus destructif. Le grain est coupé, et puis est couché sur terre où il reçoit la rosée des nuits, chaque oncée ou verse d'eau, germe et se détruit: Du haut de la chaire, outre les intérêts spirituels vous pourrez servir puissamment les intérêts matériels de vos compatriotes, si vous détournez vos paroissiens de cette pratique et les induisez à suivre le système amélioré de sauver les grains, en leur enseignant comment faire. Le procédé est celui-ci: dès que le grain est coupé, de suite il est mis en petites bottes (d'un pied de diamètre à peu près) et lié avec des liens faits de deux poignées de pailles nouées à leur extrémités; huit de ces bottes sont posées debout, les épis en haut, s'appuyant deux, les unes sur les autres et puis deux autres bottes appelées les *coiffes*, sont posées dessus, en forme de toit, les épis en bas, la paille un peu étendue afin de bien couvrir les épis qui sont dessous. Ces deux dernières bottes devraient être liées plus au bas de la paille que les autres. Le grain coupé est alors en ce qui est dit, *quintaux*, et en cet état peut demeurer dehors pendant plusieurs semaines sans le moindre danger. Les habitans s'opposent à ce système, prétendant qu'il exige plus de travail que l'autre, c'est une erreur que vous devez combattre. Pour mettre le grain en *quintaux*, une personne active suffit à quatre ou cinq coupeurs et une fois posés, ils n'exigent plus de travail, sinon quelquefois après de grandes pluies celui d'ôter les coiffes; le grain ne reçoit aucun dommage, ne s'égraine point et est prêt à être battu en tout temps, le grain est plus fort et la paille plus belle. Pour le faire javeller il est nécessaire que tous les matins après une forte rosée ou un peu de pluie, il soit tourné; s'il est tombé plusieurs averses d'eau, il faut qu'il soit éten-

du et tourné plusieurs fois le jour, et dans les cas où il y aurait plusieurs jours de pluie qui se succéderaient, il n'y a plus à le tourner; il est germé on pourri, et conséquemment perdu. Outre cela chaque fois que le grain est tourné, il est plus ou moins secoué, et il s'en perd; après il faut le mettre en bottes ou gerbes, de même que pour le mettre en quintaux, après avoir eu le trouble additionnel de le tourner peut-être cinq ou six fois, et d'en voir une partie se perdre en s'égrainant, et une autre germer. Il est donc évident que pour mettre le grain en quintaux il faut moins de travail que pour le faire javeller. En quintaux il est en sûreté comme dans la grange; en javelles il court de grands dangers surtout depuis quelques années que les grains se coupent tard et dans la saison pluvieuse. Il n'y a donc point à balancer sur le système à adopter pour sauver les grains, et vous rendriez un grand service au pays si vous pouviez faire suivre le meilleur en le recommandant du haut de la chaire comme nous l'avons dit. Il y va aussi de votre intérêt. Par ce moyen vous pouvez être la cause que des millions seront sauvés au pays, et il s'agit de millions si vous y réfléchissez.

Nouvelles Religieuses.

Une assemblée des catholiques de la ville et du comté de St. Jean, (Nouveau-Brunswick) a eu lieu dernièrement pour protester contre l'injuste exclusion des catholiques de la liste des jurés dans la dernière cour d'Oyer et fermer à Woodstock. On a adopté diverses résolutions pour obtenir le rappel d'un grief qui, en Irlande, a causé tant de mal.

RIVIÈRE-ROUGE.—Mgr. Provencher a reçu de Rome des bulles érigeant le territoire, soumis auparavant à juridictions en vicariat apostolique.

Correspondance.

Nous accusons réception des sommes suivantes: Messire D... Isle-Verte.—1er et 2d semestre. Messire B... Rivière-Ouelle.—1er et 2d semestre. Messire D... Frampton.—1er et 2d semestre. Mr. S. M... St. André.—2d semestre. Messire B... St. David.—1er 2d et 3e semestre. Messire P... St. Hermas.—Lettre reçue, le journal vous sera adressé comme vous le désirez. Messire G... Collège Ste. Anne.—3e semestre. Messire R... Collège Ste. Anne.—2d et 3e sem.

DÉPART DES STEAMERS

ANGLAIS.

DE LIVERPOOL

NIAGARA.....	19 août,	à	New-York
HIBERNIA.....	26 "	à	Boston.
EUROPA.....	2 septembre	à	New-York.
AMERICA.....	9 "	à	Boston.

VENTES PAR ENCAN.

Liquieurs.—Mardi le 29 à 2 heures, au quai de Wellington.

PETIT TRAITE DE GRAMMAIRE ANGLAISE,

PAR CHS. GOSSELIN,

A vendre chez MM. A. Coté & Cie.; J et O. Crémazie; Fréchet et frère.

Joseph Pettelero, Notaire, rue St. Joseph, N^o 14, Haute-Ville. Québec, 26 mai 1848.

Nouvelle Etablissement d'Horlogerie.

G. D. FERGUSON,

HORLOGER ET BIJOUTIER, etc.

No. 9, Rue Lamontagne.

QUÉBEC.

INFORME respectueusement ses nombreux amis et le public en général qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe, un assortiment splendide et varié de montres anglaises et françaises, à levier, à patente, détachés, horizontal. Montre du Lépine, verticales. Horloges, BIJOUTERIE, contellerie fine, parfumerie, articles français de fantaisie, qui après examen seront trouvés être le meilleur assortiment qui ait jamais été importé en cette cité et qui seront vendus COMPTANT à petit profit.

G. D. F. ayant eu occasion d'acquiescer une connaissance parfaite de son art dans les meilleurs établissements de Québec et de Montréal, pendant les six dernières années, espère par son attention incessante mériter une part du patronage public.

N. B. Toutes espèces de Montres et d'Horloges, nettoyées et réparées avec soin, et garanties à des termes modérés.

Québec 21 Juin 1848.

SOCIÉTÉ

SAINT-JEAN-BAPTISTE

De Québec.

ELECTION GENERALE.

EN conformité aux statuts de la Société il se tiendra une Assemblée Générale de tous les membres, lundi, le quatrième jour de Septembre prochain, à la Salle des Séances de l'Ancien Hôtel du Parlement à sept heures du soir, pour y procéder à l'élection des Officiers Généraux de la Société et à la confirmation de l'élection des officiers Sectionnaires.

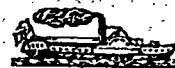
Les Secrétaires de Section sont priés de communiquer au Soussigné le rapport annuel des procédés de leurs sections respectives, avec la liste des membres et un état des finances, à six heures du soir, le dimanche prochain, afin que le tout soit soumis au Comité Général de Régie, et communiqué en forme de rapport annuel de la Société à l'Assemblée Générale du 4 Septembre.

Les membres sont requis d'exhiber leurs cartes d'admission à l'entrée de la salle pour avoir le droit de voter.

Par ordre.

U. J. TESSIER,
Secrétaire-Archiviste.

Québec, 24 juillet 1848.



BATEAUX-A-VAPEUR

DE LA LIGNE DU PEUPLE.

LES bateaux-à-vapeur le QUEBEC et le JOHN MUNN, portant la voile, laisseront Québec tous les jours pour MONTREAL, à 5 heures, P. M. Ils s'arrêteront à Trois-Rivières, au Port St. François et Sorel. Passagers de chambre, 15s, sur le pont, 5s.

J. WILSON

Québec, 26 mai, 1848.

Mr. Molt est prêt à mettre d'accord un nombre limité de Pianos, Haute-Ville de Québec. Québec, 12 juin, 1848. } Rue St. Joseph, No. 11.

PRIX DES PASSAGES RÉDUITS.



STEAMER QUEEN

Le prix du passage de la Chambre dans ce Steamer, sera jusqu'à nouvel ordre, de 5s. les repas compris.

H. E. SCOTT.

Québec, 16 août, 1848.

MARCHÉ DE SAINT THOMAS.

Une assemblée du Conseil Municipal du Village de Montmagny tenue le vingt-trois de Mai dernier, le règlement pour l'établissement d'un marché à denrées dans le village de Montmagny, paroisse de Saint Thomas, Comté de l'Islet, fut alors adopté et passé par le Conseil; lequel marché (à compter du quinze du courant) sera ouvert trois fois par semaine seulement, c'est-à-dire tous les MARDI et JEUDI et SAMEDI; s'il arrivait que quel'un de ces jours se trouveraient un jour de fête, le marché serait alors ouvert les jours précédents, et se tiendrait dans le dit Village de Montmagny sur le terrain en avant de la Halle, et dans la Halle érigée sur icelui.

LOUIS FOURNIER,

Maire.

Village de Montmagny, le 1er juin 1848.

Messieurs les Rédacteurs du *Canadien*, du *journal de Québec*, sont priés de vouloir bien insérer dans leur journal, cet avisement.

Dr. GIROUX,

APOTHIKAIRE,

à transporté son établissement au

No. 2, Rue La Fabrique.

vis-à-vis le magasin de M. BOISSEAU,

Près du Marché de la Haute-Ville,

QUÉBEC.

FROMAGE DE CRUVERES.

Les Soussignés viennent de recevoir par le *John & Eleonore* de Bordeaux, quelques MEULES de ce fromage recherché et qui est de la meilleure qualité.

J. & O. CREMAZIE,

Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 16 juin 1848.

Institut Canadien

DE QUÉBEC.

Appel aux Artisans et aux

Ouvriers.

L'INSTITUT CANADIEN de Québec fondé depuis quelques jours seulement, vient d'ouvrir ses premières séances régulières. Quoique naissant, l'Institut compte déjà près de 300 membres, et sous peu pourra leur offrir l'avantage d'une grande Bibliothèque qu'il doit à la générosité des citoyens de cette ville.

Plus de 40 journaux tant du pays que de l'étranger vont être déposés sur les tables. L'Institut dont le but principal est de faire entre ses membres un échange de connaissance utiles et d'instructions mutuelles, croit de son devoir de faire un appel aux ARTISANS et OUVRIERS de Québec, qu'il sollicite à partager avec lui les avantages de l'Association.

Par ordre,

J. B. A. CHARTIER,

Salle de l'Institut, } Secrétaire-Archiviste,
11 février, 1848. } de l'Inst. Canadien.

Premier arrivage d'Europe,

Via le Havre et New-Yorket l'Express de Virgil & Rice

AU LIVRE D'OR.

Librairie Ecclésiastique et Classique,

NO. 12, RUE LA FABRIQUE.

Les soussignés viennent de recevoir et offrent maintenant en vente 8000 volumes sur la théologie, la Jurisprudence, la Littérature, les Sciences et les Arts, Voyages, etc., etc., sur lesquels ils appellent l'attention des amateurs.

AUSSI,

Livres de dévotion, de prières de toutes qualités, formats et description, Bréviaires, Missels, etc. MM. les marchands pourront se procurer chez les soussignés un assortiment étendu de Livres de prières, fournitures d'écoles, etc.

Attendu par l'ASTORIA et le TIBER de Bordeaux un assortiment de magnifiques articles de goût.

Québec, 28 avril 1848.

J. & O. CREMAZIE.

GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES DE ST. ROC

Rue Desfossez,
ST. ROCH,

Québec.

THOMAS LARIVIERE,

Rue Desfossez,
ST. ROCH,

Québec.

MEUBLIER.



A l'honneur de prévenir le public et ses nombreuses pratiques qu'ayant écoulé durant l'hiver, tout son ancien assortiment de la saison précédente, il l'a renouvelé totalement et qu'il peut offrir maintenant à l'inspection générale dans son magasin

UN CHOIX COMPLET ET RECHERCHE DE MEUBLES,

de tous les genres et de tous les prix,

manufacturés sur les modèles les plus à la mode, et avec les meilleurs matériaux, et dont l'énumération serait trop longue.

Reconnaissant de l'encouragement dont on a bien voulu le favoriser jusqu'à présent, il ose en solliciter la continuation pour l'avenir, et appeler l'attention générale sur son approvisionnement de TABLES à CARTES, à DINER et autres, de tous genres, CHAISES d'ACAJOU, COUCHES de la dernière élégance, SOFAS, CHAISES d'AISSANCE, etc. qu'il offrira constamment comme par le passé, à des prix modérés,

ET AUX CONDITIONS LES PLUS LIBÉRALES.

Québec, 25 février, 1848.

REVOLUTION.

Le Commerce du Canada ayant éprouvé une révolution en conséquence des droits lourds imposés sur les effets de manufacture anglaise par notre législature provinciale, et pour lutter contre cette taxe absurde et exorbitante, le soussigné

a Importé et Importera les produits des manufactures Américaines et Etrangères,

par la voie des Etats-Unis, à un taux beaucoup plus bas que les marchandises anglaises peuvent être importées sur notre marché.

LES MARCHANDISES NOUVELLES qui viennent d'être reçues de la GRANDE-BRETAGNE et d'IRLANDE, forment un assortiment des plus étendus et des plus variés de

Draperie, Marchandises Seches & de Gout,

qui puisse être trouvé en cette ville et qui sera vendu immédiatement à un petit profit. Plusieurs emballages et caisses sont maintenant ouverts et comprennent ce qu'il y a de plus RECHERCHE sur le marché de New-York en fait de Poil de chèvre, Toile du Nord, Laine, Crêpe Organdie, Mouselines de couleurs, Chapeaux, Bas, Barrages français, Cordonnet Egyptien et Américain, Bourses de Soie, Parures de gout de toute description, vraies bottes et souliers français &c. &c. Les habitants de cette ville et des environs peuvent s'attendre à voir l'assortiment le meilleur et au plus bas prix qui ait jamais été mis en vente en Canada.

ON REGOIT EN PAIEMENT LES MONNAIES DE TOUS LES PAYS.

AUSSI.

Les Billets de toutes les Banques solvables des Etats-Unis. Vente au comptant. Les personnes endettées envers notre établissement sont priées de régler leurs compte sans délai.

Le dépôt de Souliers et bottes de Caoutchouc se trouve en arrière de l'Etablissement de Marchandises seches, rue Hope, (Ste. Famille.) No. 13.

T. CASEY.

Marché de la Haute-Ville.

Québec, 7 Juin, 1848.